PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES
Liberté
Égalité
Fraternité

NICE ÉCOVALLÉE

FRANCE 2030

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Nice, le 8 juillet 2025

Démonstrateurs de la Ville Durable du programme France 2030 : l'EPA Nice Écovallée et la Banque des Territoires signent la convention de financement pour la phase « réalisation »

Dans le cadre du programme France 2030, « Démonstrateurs de la Ville Durable », opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat, le projet « Parc Méridia : la ville productive, point d'équilibre entre développement social, économique, territorial et environnemental » piloté par l'EPA Nice Écovallée avec la Métropole Nice Côte d'Azur, la ville de Nice et l'Université Côte d'Azur via son institut d'innovation et de partenariats IMREDD a obtenu l'aval du comité décisionnaire et passe en phase de réalisation.

De gauche à droite : **Emmanuel Tric**, directeur de l'IMREDD; **Richard Chemla**, 3e adjoint, Délégué à la Transition écologique et énergétique, à la Santé et au Bien-être, à la Protection animale, au suivi de l'organisation du Sommet de l'Océan 2025; **Jean-Philippe Leyrat**, directeur Alpes-Maritimes de la Banque des Territoires; **Xavier Latour**, président de l'EPA Nice Écovallée, vice-président de la Métropole Nice Côte d'Azur; **Sarah Bellier**, directrice générale de l'EPA Nice Écovallée; **Patrick Amoussou-Adéblé**, secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes ; **Jeanick Brisswalter**, président d'Université Côte d'Azur; **Anne Ramos**, 2e Adjointe au Maire de Nice déléguée à l'urbanisme, au foncier, aux travaux et aux grands projets. Vice-présidente de la Métropole Nice Côte d'Azur et Conseillère Départementale du 06; **Catherine Moreau**, 12e adjointe au Maire de Nice, déléguée à l'Agriculture urbaine, aux jardins potagers, à l'Animation des quartiers et subdéléguée au Territoire Hauts de Nice

CONTACTS PRESSE

EPA Nice Écovallée
Elisabeth Lebout
Elisabeth.lebout@epa-plaineduvar.com / 06 03 82 82 88

Banque des Territoires Provence-Alpes-Côte d'Azur – Groupe Caisse des Dépôts
Esther Even, chargée de communication - tél 06 40 94 83 39 / esther.even@caissedesdepots.fr

Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts

VILLE DE NICE

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR | INSTITUT D'INNOVATION ET DE PARTENARIATS IMREDD

PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES
Liberté
Égalité
Fraternité

NICE ÉCOVALLÉE

Le démonstrateur passe en phase « réalisation »

Ce projet comprend 6 **actions innovantes** dont la déclinaison sur le territoire fera de **Parc Méridia un modèle réplicable et un laboratoire d'excellence environnementale et d'innovation**. Il intègre notamment dans un quartier mixte des actions concrètes en matière de régénération des sols, d'agriculture urbaine, de création de boucle d'économie circulaire ou encore de mobilité intelligente, au service d'un territoire résilient, durable et productif.

Parmi les projets financés :

- **EPA Nice Écovallée :**
  - Utiliser des techniques de design des politiques publiques pour repenser et renforcer la concertation
  - Générer et déployer l'économie productive dans un milieu urbain dense au sein d'un ilot démonstrateur
  - Construire une filière de l'agriculture urbaine et péri-urbaine
  - Structurer une filière d'économie circulaire autour des matériaux de terre
- **EPA Nice Écovallée et ville de Nice :**
  - Reconstituer et réactiver biologiquement les sols
- **Université Côte d'Azur / IMREDD** :
  - Développer un outil de modélisation pour optimiser les mobilités liées aux activités économiques de la ZAC

La Métropole Nice Côte d'Azur est partie prenante du démonstrateur et de l'ensemble des actions qui seront menées. Ces expérimentations inspireront des projets similaires, affirmant ainsi le rôle de Parc Méridia comme laboratoire d'excellence environnementale et d'innovation.

Parc Méridia, l'ambition de la ville productive de demain

Située à l'ouest de Nice, cet écoquartier de 64 hectares s'articulera autour d'un vaste parc de 20 hectares, le Grand Parc Paysager de la plaine du Var. Construit sur des terrains déjà artificialisés, il accueillera **environ 5000 logements**, des activités économiques productives, des commerces et services de proximité et des équipements publics structurants, tant scolaires (écoles, crèche), que socio-culturels (centre d'animation) et sportifs.

La renaturation de certains espaces est déjà engagée comme l'entrée nord du grand parc paysager de la plaine du Var qui sera prochainement inaugurée.

CONTACTS PRESSE

EPA Nice Écovallée
Elisabeth Lebout
Elisabeth.lebout@epa-plaineduvar.com / 06 03 82 82 88

Banque des Territoires Provence-Alpes-Côte d'Azur – Groupe Caisse des Dépôts
Esther Even, chargée de communication - tél 06 40 94 83 39 / esther.even@caissedesdepots.fr

Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR
BANQUE des TERRITOIRES
VILLE DE NICE
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
INSTITUT D'INNOVATION ET DE PARTENARIATS IMREDD

PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES
Liberté
Égalité
Fraternité

NICE
ÉCOVALLÉE

Chiffres-clés

64 hectares dont 20 hectares de parc paysager
23 hectares désartificialisés
5 430 logements dont 35% de logements sociaux
6 000 emplois
2 groupes scolaires, 1 crèche, 1 centre socio-éducatif, 1 équipement à rayonnement métropolitain

Calendrier

2024 : mise en œuvre des actions de renaturation à l'échelle du grand parc paysager de la plaine du Var
2025 : lancement des ateliers de concertation par thématique
2026 : déploiement du réseau de géothermie, lancement des appels à projet exploitants (bâtiment à mixité d'usage, agriculture urbaine, plateforme de terres)
2027 : début du chantier des premiers ilots et espaces publics

« Le démonstrateur Parc Méridia va bien au-delà de la réalisation classique d'un projet urbain. Il incarne une nouvelle façon de penser la ville de demain, avec ses citoyens, au sein d'un modèle de développement économique cohérent avec les enjeux sociaux et environnementaux. Ce projet est une réponse concrète aux défis du 21e siècle, parmi lesquels la ville du quart d'heure, dont l'ambition est de réduire la pollution en proposant tous les services essentiels dans un rayon de 15 minutes à pied ou en vélo », **précise Xavier Latour, Président de l'EPA Nice Écovallée, Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur délégué à la formation, l'enseignement supérieur et la recherche.**

À propos de l'Etablissement Public d'Aménagement Nice Écovallée (EPA)

Depuis 2008 et la création par l'Etat de l'Opération d'Intérêt National pour la plaine du Var, l'EPA Nice Écovallée a pour mission d'aménager 200 hectares sur les 10000 hectares que représente ce périmètre, en alliant exemplarité environnementale et développement économique. Aux côtés de ses partenaires : l'État, la Région Sud, le Département des Alpes-Maritimes, la Métropole Nice Côte d'Azur et la ville de Nice, l'EPA Nice Écovallée, acteur engagé, déploie une stratégie environnementale ambitieuse, confirmée par la création, en 2013, d'un référentiel Ecovallée Qualité. Sept projets sont en cours pour répondre aux besoins du territoire comme aux défis de la ville durable.

CONTACTS PRESSE

EPA Nice Écovallée
Elisabeth Lebout
Elisabeth.lebout@epa-plaineduvar.com / 06 03 82 82 88

Banque des Territoires Provence-Alpes-Côte d'Azur – Groupe Caisse des Dépôts
Esther Even, chargée de communication - tél 06 40 94 83 39 / esther.even@caissedesdepots.fr

Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR
BANQUE des TERRITOIRES
VILLE DE NICE
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
INSTITUT D'INNOVATION ET DE PARTENARIATS IMREDD

PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES
Liberté
Égalité
Fraternité

NICE
ÉCOVALLÉE

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : https://www.info.gouv.fr/france-2030

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

CONTACTS PRESSE

EPA Nice Écovallée
Elisabeth Lebout
Elisabeth.lebout@epa-plaineduvar.com / 06 03 82 82 88

Banque des Territoires Provence-Alpes-Côte d'Azur – Groupe Caisse des Dépôts
Esther Even, chargée de communication - tél 06 40 94 83 39 / esther.even@caissedesdepots.fr

Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts

VILLE DE NICE

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR | INSTITUT D'INNOVATION ET DE PARTENARIATS IMREDD

PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES
Liberté
Égalité
Fraternité

NICE
ÉCOVALLÉE

À propos de la préfecture des Alpes-Maritimes – France 2030

La préfecture accompagne le déploiement du programme **France 2030** dans le département des Alpes-Maritimes. Au 31 mars 2025, le département comptait 124 lauréats, soit 26 % du total en région Paca, pour un montant total d'aide de 224,70 M€ (subventions et prêts), soit 21 % du total régional.

France 2030 est une priorité gouvernementale à l'échelle nationale afin de répondre aux multiples défis technologiques de demain, grâce à une collaboration renforcée entre l'État, les collectivités territoriales, les acteurs économiques, le monde de la recherche et la société civile avec plusieurs objectifs d'ici 2030 : par exemple, faire émerger des réacteurs nucléaires de petite taille, produire le premier avion bas carbone, innover pour une alimentation saine, durable et traçable, produire des biomédicaments, investir les fonds marins.

À propos d'Université Côte d'Azur - IMREDD

Université Côte d'Azur est l'une des 9 universités françaises "IdEx" intensive en recherche et à fort rayonnement international. Structurée autour de composantes internes novatrices, les Ecoles Universitaires de recherche, dont les responsabilités sont accrues pour une plus grande agilité, Université Côte d'Azur adosse l'ensemble de ses missions de formation et d'innovation à l'excellence de sa recherche. Son fort ancrage au territoire azuréen en fait l'un des moteurs de son modèle de croissance. Membre fondatrice de l'alliance européenne Ulysseus, porteuse de l'un des quatre Instituts Interdisciplinaires français d'Intelligence Artificielle (3IA) et dotée de partenariats majeurs avec les grands acteurs nationaux de la recherche, Université Côte d'Azur entend se placer parmi les meilleures universités européennes et consolider ainsi sa dimension internationale.

Institut d'Innovation et de Partenariats d'Université Côte d'Azur, l'**IMREDD** permet de réunir chercheurs et enseignants, étudiants, créateurs d'entreprises, partenaires économiques et collectivités dans une collaboration innovante sur un sujet d'enjeu sociétal : le territoire intelligent et résilient face à l'ensemble des problématiques environnementales. Imaginé et conçu autour d'une Plateforme Technologique, l'IMREDD mène un processus permanent d'expérimentation de solutions innovantes dans ses domaines d'activité stratégiques : énergie, mobilité, risques et environnement.

CONTACTS PRESSE

EPA Nice Écovallée
Elisabeth Lebout
Elisabeth.lebout@epa-plaineduvar.com / 06 03 82 82 88

Banque des Territoires Provence-Alpes-Côte d'Azur – Groupe Caisse des Dépôts
Esther Even, chargée de communication - tél 06 40 94 83 39 / esther.even@caissedesdepots.fr

Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts

VILLE DE NICE

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR | INSTITUT D'INNOVATION ET DE PARTENARIATS IMREDD